

Yon & Vie

Editorial



Jean-Louis BATTIOT
Président du Syndicat Mixte
du Pays Yon et Vie

Un espace de vie attractif, solidaire et cohérent, c'est l'ambition que porte le SCOT du Pays Yon et Vie.

Approuvé en décembre 2016, il se prépare à connaître une nouvelle étape dans son évolution.

En effet au 1^{er} janvier 2017, 8 nouvelles communes (venant de l'ex Communauté de Communes du Pays de Palliau) **ont rejoint le territoire** en se regroupant avec les communes de la Communauté de Communes Vie et Boulogne.

Afin que ces nouvelles communes soient elles aussi couvertes par un SCOT et qu'elles puissent ainsi poursuivre leur développement, les élus du Pays ont décidé d'engager une **révision "extension" du SCOT**.

Il s'agit d'une révision qui doit permettre d'aboutir rapidement, sans remise en cause des objectifs du SCOT tel qu'il existe, celui-ci ayant été approuvé récemment. Les élus des 8 nouvelles communes partagent le projet politique porté par ce SCOT et s'inscrivent complètement dans la démarche.

Ainsi, depuis plusieurs mois, les élus du Pays, rassemblés en Comité de Pilotage et associés aux maires des 8 nouvelles communes, travaillent à l'extension du SCOT.

Le diagnostic et le PADD ont été mis à jour. L'objectif est d'arrêter le SCOT en Comité Syndical début juin 2019. **Une enquête publique où vous serez invités à formuler votre avis, aura lieu fin 2019**. La procédure s'achèvera par l'approbation définitive du SCOT début 2020.

Pour mieux comprendre les enjeux et ambitions portés par le SCOT sur ce nouveau territoire, les répercussions de ce document sur le quotidien de chacun et vous permettre de vous impliquer dans cette démarche, **je vous invite, au nom du Pays Yon et Vie à participer aux réunions publiques de concertation qui seront organisées en avril prochain**.

A bientôt !



PAYS Yon & Vie



Le nouveau territoire du SCOT Schéma de Cohérence Territoriale

Pourquoi ce nouveau territoire ?

La loi NOTRe a notamment encouragé la fusion des communes et des intercommunalités. En janvier 2017, 8 des communes de la Communauté de Communes du Pays de Palliau ont intégré la Communauté de Communes Vie et Boulogne. La 9^e commune (Saint-Christophe-du-Ligneron) a rejoint la Communauté de Communes Challans Gois Communauté. Le Pays Yon et Vie étant composé des deux intercommunalités (La Roche Agglomération et la Communauté de Communes Vie et Boulogne), le périmètre du Pays et donc celui du SCOT a été étendu à ces 8 nouvelles communes.

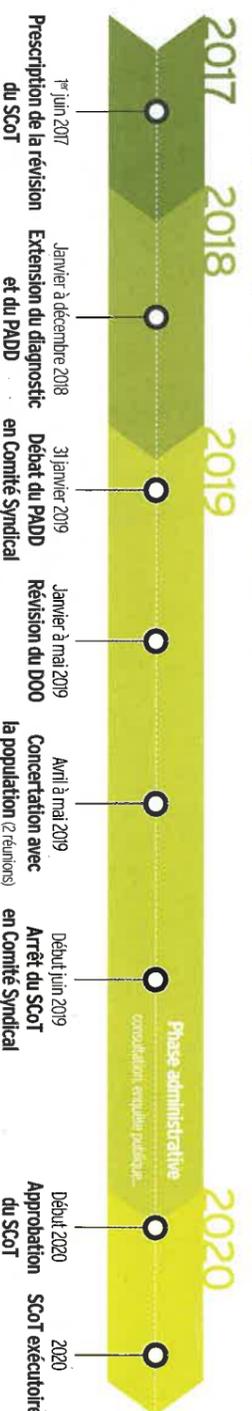
Comment le territoire évolue-t-il avec l'arrivée des 8 nouvelles communes ?



Un territoire à la ruralité préservée, présence d'activité agricole, économique et touristique, présence d'équipements de production d'énergie renouvelable et de ressources naturelles.

Bases de données 2013 / * Données 2012

Planning de la procédure de révision



>> PADD : Projet d'aménagement et de Développement Durables
>> DOO : Document d'Orientation et d'Objectifs